

## Première cotation des actions Archos regroupées (ALJXR / FR001400KO61)

### Réduction de capital motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions avec prise d'effet le 13 novembre 2023

**igny (France) – 9 novembre 2023** - Archos (Euronext Growth Paris : ALJXR) (la « **Société** ») annonce la réalisation du regroupement des actions composant son capital social à raison de 1 action nouvelle contre 400 actions anciennes, et le début, à compter de ce jour, des négociations sur le marché Euronext Growth Paris des actions issues du regroupement.

Les principales caractéristiques du regroupement d'actions sont les suivantes :

- Nombre d'actions issues du regroupement : 697.699
- Valeur nominale de l'action à l'issue du regroupement : 1 euro
- Code ISIN des actions nouvelles issues du regroupement : FR001400KO61
- Code mnémonique des actions issues du regroupement : ALJXR

Les actionnaires qui n'auraient pas obtenu un nombre d'actions multiple de 400 seront indemnisés par leur intermédiaire financier dans un délai de 30 jours à compter du 9 novembre 2023.

Toutes les opérations relatives au regroupement auront lieu selon le calendrier suivant :

A partir du 9 novembre 2023	Indemnisation des actionnaires ayant des rompus par leur intermédiaire financier
9 novembre 2023	Radiation des actions de 0,0025 euro de valeur nominale
	Première cotation des actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale
10 novembre 2023	<i>Record date</i> pour la livraison des actions issues du regroupement
13 novembre 2023	Attribution des actions nouvelles
	Reprise de la faculté d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital

Le Conseil d'administration réuni le 8 novembre 2023 a également décidé de procéder à l'ajustement du nombre d'actions attribuées gratuitement (les « AGA ») dans le cadre du plan d'attribution 2022 n°3 en date du 13 décembre 2022 et du plan d'attribution 2023 en date du 23 mars 2023 (les « Plans d'AGA »), de sorte qu'à compter du 9 novembre 2023, 400 AGA donneront droit à 1 action nouvelle de la Société (de 1 euro de valeur nominale) attribuée gratuitement.

## **Réduction du capital social par réduction de la valeur nominale des actions à 0,055 euro avec prise d'effet le 13 novembre 2023**

Le Conseil d'administration, faisant usage de délégation de pouvoirs qui lui a été conférée par l'assemblée générale des actionnaires en date du 21 février 2023 aux termes de sa 2<sup>ème</sup> résolution, a par ailleurs décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant de 697.699 euros à un montant de 38.373,445 euros, par voie de diminution de la valeur nominale des actions composant le capital social à 0,055 euro, et affectation de la totalité du montant de la réduction de capital au compte « Report à nouveau » (qui s'établirait désormais à 23.866.014,645 euros).

Cette réduction de capital sera effective à compter de l'attribution des actions nouvelles issues des opérations de regroupement susvisées, soit le 13 novembre 2023.

Le capital social de la Société s'élèvera donc à 38.373,445 euros et sera composé de 697.699 actions de 0,055 euro de valeur nominale chacune à compter de cette date.

---

### ***A propos d'ARCHOS***

ARCHOS, expert en solutions mobiles, a sans cesse révolutionné ce marché tant dans le secteur de l'électronique grand public que dans le B to B avec sa filiale LOGIC INSTRUMENT. La marque française a ainsi été la première à proposer des tablettes Google Android en 2009. ARCHOS a lancé en 2021 une division MedTech, Medical Devices Venture, qui va regrouper plusieurs start-up. Avec un siège social en France, des bureaux en Europe et en Asie, ARCHOS s'affirme comme un acteur paneuropéen incontournable, coté sur le marché Euronext Growth Paris, ISIN Code : FR0014007XT1. [www.archos.com](http://www.archos.com)

### **Contact Investisseurs**

Loïc Poirier – Président Directeur Général – [poirier@archos.com](mailto:poirier@archos.com)